

FORAGE ORBIT GARANT INC. ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

– La Société enregistre une forte croissance de ses revenus et de ses mètres forés, reflétant l'augmentation de la demande des clients au Canada, en Afrique de l'Ouest et au Chili et reçoit la certification ECOLOGO® UL 2724 pour les fournisseurs de services du secteur de l'exploration minière –

VAL-D'OR, QC, le 9 févr. 2022 /CNW/ - Forage Orbit Garant inc. (TSX : OGD) (« Orbit Garant » ou « la Société ») a présenté aujourd'hui ses résultats pour les périodes de trois mois (« T2 2022 ») et de six mois closes le 31 décembre 2021. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf si indication contraire.

Faits saillants des résultats financiers T2 2022

(\$ en millions de dollars, sauf les résultats par action)	Trois mois clos le 31 décembre 2021	Trois mois clos le 31 décembre 2020	Six mois clos le 31 décembre 2021	Six mois clos le 31 décembre 2020
Produits tirés de contrats	45,9 \$	36,1 \$	96,5 \$	71,7 \$
Bénéfice brut	2,7 \$	5,4 \$	6,5 \$	14,1 \$
Marge brute (%)	6,0	14,9	6,7	19,7
Marge brute ajustée (%) ¹	11,5	21,3	11,9	26,3
BAIIA ²	2,0 \$	4,4 \$	4,7 \$	12,8 \$
Bénéfice net (perte nette)	(1,7) \$	0,3 \$	(3,1) \$	3,8 \$
Bénéfice net (perte nette) par action - de base et diluée	(0,05) \$	0,01 \$	(0,08) \$	0,10 \$
Total des mètres forés	445 039	376 303	908 794	727 676

¹ La marge brute ajustée est une mesure financière non conforme aux IFRS, qui se définit comme la marge brute excluant la dotation aux amortissements. Voir « Rapprochement des mesures financières non conforme aux IFRS ».

² Le BAIIA est une mesure financière non définie par les IFRS, qui se définit comme le résultat net avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciation. Voir « Rapprochement des mesures financières non conforme aux IFRS ».

« Nous avons généré une forte croissance par rapport à l'an dernier des produits et des mètres forés au Canada et à l'international au cours du trimestre. Nos activités de forage au Chili sont maintenant revenues aux niveaux d'avant la pandémie et nos activités de forage au Canada et en Afrique de l'Ouest atteignent maintenant ou s'approchent de niveaux records », a déclaré Éric Alexandre, président et chef de la direction d'Orbit Garant. « Nos marges continuent d'être affectées par les coûts plus élevés liés à la formation des foreurs, aux salaires, au démarrage des projets, à la mobilisation des nouveaux projets et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Nous nous attendons à ce que nos marges s'améliorent au second semestre de l'exercice, à mesure que les hausses de prix que nous avons mises en place sur nos contrats s'appliquent et compensent l'augmentation des coûts salariaux et des matériaux, et que nos coûts de mobilisation à l'international diminuent. »

« La variante Omicron a commencé à avoir un impact sur nos activités à la fin du deuxième trimestre, ce qui a entraîné un ralentissement temporaire de l'activité de forage qui s'est poursuivi au troisième trimestre », a poursuivi M. Alexandre. « Pour ce qui est de l'avenir, la demande des clients demeure forte et nous nous attendons à ce que nos clients maintiennent des niveaux élevés de dépenses d'exploration et de développement au cours de cette année civile et au-delà, soutenue par la vigueur des prix des métaux. Les coûts à court terme que nous avons engagés pour la formation des foreurs, le démarrage des projets et de mobilisations de nouveaux projets nous ont permis de se positionner afin d'améliorer notre rentabilité à mesure que la productivité de nos foreurs s'améliore et que le cycle minier progresse ».

Résultats financiers du deuxième trimestre

Les produits au T2 2022 était de 45,9 M\$, une hausse de 27,2 %, comparativement à 36,1 M\$ pour

la période de trois mois close le 31 décembre 2020 (« T2 2021 »), reflétant une augmentation des activités de forage au Canada et à l'international. Les produits tirés de contrats de forage au Canada étaient de 32,7 M\$, une hausse de 11,2 % comparativement à 29,4 M\$ au T2 2021; reflétant une forte demande des services de forage de la Société. Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont augmenté à 13,2 M\$ au T2 2022, comparativement à 6,7 M\$ au T2 2021, reflétant une augmentation des activités de forage liés aux nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili.

Orbit Garant a foré 445 039 mètres, une hausse de 18,3 % comparativement à 376 303 mètres forés au cours du T2 2021. Les produits moyens par mètre foré ont été de 102,53 \$, une hausse de 7,8 %, comparativement à 95,08 \$ au T2 il y a un an. La hausse des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à l'amélioration des prix au Canada des contrats de forage, partiellement compensée par une proportion plus faible des activités de forage spécialisé.

Le bénéfice brut au T2 2022 s'est chiffré à 2,7 M\$, ou 6,0 % des produits, comparativement à 5,4 M\$ ou 14,9 % des produits au T2 2021. Les charges d'amortissement totalisant 2,5 M\$ sont incluses dans les produits du coût des contrats au T2 2022, comparativement à 2,4 M\$ au T2 il y a un an. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements a été de 11,5 % au T2 2022, comparativement à 21,3 % au T2 2021. La marge brute et les marges de la Société au T2 2022 ont été affectées négativement par l'augmentation des coûts de formation des foreurs et de démarrage des projets au Canada en raison de la croissance rapide de la demande des clients. Les marges d'Orbit Garant au Canada ont également été touchées par l'augmentation des taux de salaire des foreurs. À l'international, la Société a subi des coûts de mobilisation importants liés aux nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili. Orbit Garant connaît également des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans toutes les régions où elle exerce ses activités, ce qui a eu un impact sur les marges brutes. À compter de la fin novembre 2021, la Société a également connu des interruptions temporaires des travaux en cours en raison de l'éclosion de la variante Omicron.

La Société prévoit compenser l'augmentation de ses coûts salariaux et des matériaux au cours du deuxième semestre de l'exercice 2022, par des augmentations des prix des contrats. Orbit Garant s'attend également à ce que ses coûts de mobilisation à l'international diminuent au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2022.

Les frais généraux et administratifs ont été de 3,2 M\$, ou 6,9 % des produits au T2 2022, comparativement à 3,7 M\$ ou 10,1 % des produits au T2 2021

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ») était de 2,0 M\$ au T2 2022, comparativement à 4,4 M\$ au T2 2021. La perte nette au T2 2022 a été de 1,7 M\$, ou 0,05 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 0,3 M\$, ou 0,01 \$ par action, au T2 il y a un an. Les écarts négatifs sont principalement attribuables à l'augmentation des coûts de formation des foreurs et de démarrage de projet, aux coûts de mobilisation des nouveaux projets, des coûts plus élevés des matériaux et des salaires et des interruptions de travail liées à Omicron, comme indiqué ci-dessus, partiellement compensée par l'augmentation des activités de forage.

Liquidité et ressources en capital

La Société a remboursé un montant net de 1,4 M\$ au cours du T2 2022 sur sa Facilité de crédit, comparativement à un remboursement de 5,1 M\$ au T2 2021. La dette à long terme de la Société en vertu de la Facilité de crédit, y compris 1,0 M\$ US (1,3 M\$) prélevé sur la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US et la tranche à court terme, s'élevait à 24,2 M\$ au 31 décembre 2021, comparativement à 24,3 M\$ au 30 juin 2021. La dette a été utilisée afin de soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations corporelles

Le 22 novembre 2021, la Société et la Banque Nationale du Canada ont conclu une modification à la

quatrième entente de Facilité de crédit modifiée et réitérée. Cette Facilité de crédit se compose d'une facilité de crédit renouvelable de 35,0 M\$ et d'une facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garantie par Exportation et développement Canada. La durée actuelle de la Facilité de crédit expire le 2 novembre 2024.

Au 31 décembre 2021, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 50,2 M\$ (54,0 M\$ au 30 juin 2021) et 37 372 756 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Les besoins en fonds de roulement d'Orbit Garant sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que le rapport de gestion de la Société pour le T2 2022 se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.orbitgarant.com ou sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Certification environnementale

Orbit Garant a reçu la certification ECOLOGO® UL 2724 pour les fournisseurs de services du secteur de l'exploration minière. Afin d'obtenir cette importante certification environnementale, qui nécessitait une vérification approfondie par une tierce partie, la Société a démontré qu'elle répondait à une série d'indicateurs de développement responsable. Orbit Garant reconnaît que l'exploration minière a un impact significatif sur l'environnement et sur les communautés locales, et s'engage à maintenir de solides pratiques sociales, environnementales et économiques dans l'ensemble de ses activités. La certification ECOLOGO® UL 2724 reconnaît les efforts importants et continus de la Société dans ces domaines.

Conférence téléphonique

Éric Alexandre, président et chef de la direction, et Daniel Maheu, chef de la direction financière, tiendront une conférence téléphonique (en anglais) destinée aux analystes et investisseurs, le jeudi 10 février 2022 à 10 h (heure de l'Est). Les numéros de téléphone pour participer à la conférence téléphonique sont le 416-764-8688 or 1-888-390-0546. Une retransmission audio en direct de la conférence téléphonique sera accessible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.orbitgarant.com/en/sites/fog/investors.aspx>.

Afin d'accéder à la reprise de la conférence téléphonique, veuillez composer le numéro 416-764-8677 or 1-888-390-0541 et entrer le mot de passe 515221#. Elle sera accessible jusqu'au 17 février 2022. Le flux audio sera archivé par la suite.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA :

Le bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôt et amortissements.

Bénéfice brut ajusté

Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation à l'exception de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de l'entreprise, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 décembre 2021	Période de trois mois close le 31 décembre 2020	Période de six mois close le 31 décembre 2021	Période de six mois close le 31 décembre 2020
Bénéfice net (perte nette) pour la période	(1,7)	0,3	(3,1)	3,8
Ajouter :				
Charges financières	0,6	0,7	1,0	1,3
Charge d'impôt sur le résultat	0,4	0,5	1,2	2,1
Amortissements	2,7	2,9	5,6	5,6
BAIIA	2,0	4,4	4,7	12,8

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée et la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières définies par les IFRS, la direction estime qu'elles constituent d'importantes mesures, puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société compte non tenue de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 décembre 2021	Période de trois mois close le 31 décembre 2020	Période de six mois close le 31 décembre 2021	Période de six mois close le 31 décembre 2020
Produits tirés de contrats	45,9	36,1	96,5	71,7
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	43,1	30,7	90,0	57,6
Moins l'amortissement	(2,5)	(2,3)	(5,0)	(4,7)
Charges directes	40,6	28,4	85,0	52,9
Bénéfice brut ajusté	5,3	7,7	11,5	18,8
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	11,5	21,3	11,9	26,3

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

À propos de Forage Orbit Garant

Ayant son siège social, à Val-d'Or au Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international par ses 217 appareils de forage et environ 1 400 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales. Pour plus d'information, veuillez visiter le site Web : www.orbitgarant.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs (au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables) relativement aux activités de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et à l'environnement au sein duquel elle exerce ses activités. Les énoncés prospectifs sont identifiés par des mots comme « croire », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « sera »,

« pourrait » et autres expressions similaires. Ces énoncés sont établis selon les attentes, les estimations, les projections et les prévisions de la Société. Ils ne garantissent en rien les rendements futurs et comportent des risques et des incertitudes difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent la capacité des juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités à gérer et à faire face aux implications du COVID-19 l'incidence des mesures prises par de contrôler l'étalement de COVID-19 sur les activités de la Société, les implications économiques et financières de COVID-19 pour la Société, y compris son incidence sur les flux de trésorerie, la liquidité et le respect par la Société de ses obligations en vertu de son les accords d'emprunt ainsi que les risques et les incertitudes sont discutés dans les documents réglementaires de la Société disponibles à www.sedar.com. Rien ne garantit l'exactitude de ces énoncés prospectifs, et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier complètement à ces énoncés. De plus, ces énoncés ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont exprimés. La Société ne se tient pas obligée de mettre ces énoncés prospectifs à jour, ou de tenir compte de nouvelles informations, événements ou circonstances.

SOURCE Orbit Garant Drilling Inc.

 Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/February2022/09/c9985.html>

%SEDAR: 00026932F

Renseignements : Daniel Maheu, Chef de la direction financière, 819 824-2707 poste 124; Bruce Wigle, Relations avec les investisseurs, 647 496-7856

CO: Orbit Garant Drilling Inc.

CNW 17:24e 09-FEB-22